

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 32 (1887)  
**Heft:** 7

**Vereinsnachrichten:** Société des officiers de la Confédération suisse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aux médecins de division, aux experts et à leurs remplaçants, ainsi qu'à l'expert en chef, appelés à participer au recrutement, les jours fixés pour la visite sanitaire et les examens. Ils veilleront, en outre, à ce que les divers secrétaires *remplissent exactement et proprement les livrets de service des intéressés et à ce qu'ils établissent de la même manière les tableaux récapitulatifs des opérations du recrutement.*

Les officiers de recrutement sont invités à leur tour à observer les délais fixés, pour la remise des rapports, au § 8 de l'ordonnance concernant la levée des hommes astreints au service, du 25 février 1878.

Les résultats doivent être récapitulés chaque jour, comme par le passé, et transmis, *par ordre de cantons*, au département militaire suisse.

---

## Société des Officiers de la Confédération suisse.

### SECTION NEUCHATELOISE

La réunion générale de 1887 a eu lieu les 3 et 4 juillet, conformément au programme publié dans notre dernier numéro (v. couverture) et avec une complète réussite à tous égards, sous la présidence de M. le colonel Perrochet, commandant de la 5<sup>e</sup> brigade d'artillerie. On sait qu'elle avait pour siège la Chaux-de-Fonds « le grand village » et le pittoresque Saut-du-Doubs.

Le dimanche 3 juillet c'est la Chaux-de-Fonds qui a eu les honneurs. L'assemblée générale, à l'Hôtel-de-Ville, réunissait une centaine d'officiers, parmi lesquels MM. les colonels Grandjean, Sacc et de Montmollin et quelques officiers supérieurs qui, quoique d'autres cantons, ont des troupes neuchâteloises dans leur commandement, comme MM. les lieutenants-colonels Gagnebin et Cramer ; Isler, instructeur d'infanterie du II<sup>e</sup> arrondissement ; Emery et Secretan. La séance a été bien occupée par la lecture du rapport du jury sur les travaux du concours, que présidait M. le lieutenant-colonel Perret, de l'état-major ; des prix ont été donnés à la sous-section de la Chaux-de-Fonds pour une étude sur la mise en état de défense d'une localité frontière ; à M. le capitaine de cavalerie Reuter pour un mémoire sur la tactique de son arme, et à M. le lieutenant de carabiniers Kauffmann. Puis, les affaires administratives terminées, M. le colonel Perrochet a présenté un travail fort intéressant sur les différents systèmes de mitrailleuses et de canons à tir rapide dont l'essai a

été fait à Thoune par la commission d'artillerie. — Le Comité cantonal a été assigné, pour les années qui vont venir, à la sous-section de Neuchâtel.

Après la séance, les officiers se sont rendus au restaurant Bellevue à une demi-heure de la Chaux-de-Fonds; on y a gaîment diné en plein air.

Au dessert, M. le colonel Grandjean a porté le toast à la patrie; M. le colonel Perrochet a parlé de l'armée fédérale, de son passé et de son présent; M. Petitpierre-Steiger, conseiller d'Etat, chef du département militaire, a fait un appel chaleureux à la stricte observation de la discipline dans les troupes et fait des vœux pour que les efforts de tous ceux qui sont chargés de la maintenir, officiers et autorités militaires, concourent à combattre énergiquement les abus de boisson, cause si fréquente de manquements à la discipline et de punitions; M. Grosjean, conseiller national, président du conseil général de la Chaux-de-Fonds, a formulé le souhait que bientôt, dans toutes les directions de notre vie publique, le pays puisse faire appel à tous les hommes de bonne volonté, comme cela se pratique dans le service militaire où les divergences et les oppositions de partis s'effacent et disparaissent pour le plus grand bien de tous. D'autres discours encore ont été prononcés et chaleureusement applaudis. Un tir au revolver, très animé, a terminé l'après-midi; puis le soir le Cercle montagnard a donné l'hospitalité à une pétillante réunion familiale.

Le lundi 4 juillet, course au Saut-du-Doubs par Moron, charmant déjeûner en plein air; traversée du lac des Brenets en petits bateaux, puis réception au Châtelard où M. Jurgensen a fait aux officiers un de ces accueils qu'il réserve pour ses amis; ceux qui connaissent le Châtelard et la générosité avec laquelle M. Jurgensen en fait les honneurs, comprendront ce que fut cet acte final de la journée. Le dernier train ramenait les officiers neuchâtelois à la Chaux-de-Fonds, où eurent lieu les *Abschied* les plus cordiaux.

Les officiers qui ont assisté à ces deux journées se louent de l'accueil qui leur a été fait par leurs camarades et la population de la Chaux-de-Fonds.

#### SECTION VAUDOISE

La section vaudoise vient d'avoir sa réunion à Bulle et environ les 9 et 10 juillet, d'après le programme donné dans la circulaire ci-après :

Lausanne, 24 juin 1887.

Monsieur et cher camarade. — Nous avons l'honneur de vous informer que la réunion de la section vaudoise de la Société fédérale des officiers a été fixée au samedi 9 et dimanche 10 juillet prochains.

Le samedi 9 sera consacré à une reconnaissance dirigée de la vallée de la Broie et du littoral sur la vallée de la Sarine, avec rendez-vous le soir à Bulle.

L'assemblée de la Société aura lieu au château de Gruyère le dimanche matin et sera suivie d'un dîner à Bulle, conformément au programme ci-joint.

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer à Bulle avec nos camarades du canton de Fribourg, et nous espérons que les officiers vaudois répondront nombreux à notre appel.

Le Comité tient à connaître aussi exactement que possible le nombre des participants à la reconnaissance du samedi et à la réunion du dimanche. Vous voudrez donc bien retourner la carte incluse *avant le dimanche 3 juillet*, à M. le capitaine Ruffieux, à Lausanne, en indiquant à quelle colonne vous désirez vous joindre.

1<sup>re</sup> colonne : Palézieux-Gare, par Semsales-Vaulruz à Bulle.

2<sup>me</sup> colonne : Palézieux-Gare, par Châtel-St-Denis, Chaux, Le Mollier sur Albeuve et Bulle.

3<sup>me</sup> colonne : Territet-Glyon, par le Col de Jaman à Montbovon et Bulle.

Départ de la colonne I de Palézieux-Gare, à 7 h. 45 m.

» » II de Palézieux-Gare, à 6 h.

» » III de Territet, à 6 h. 20 m.

Des prix ont été faits pour le logement et le déjeûner à Bulle et fixés à 2 fr. 50. La course en char à Gruyère coûtera 1 franc et le dîner 3 fr. 50 ; le prix de la carte de fête sera ainsi de 7 francs ou de 4 fr. 50 pour ceux de MM. les officiers qui n'arriveraient à Bulle que le dimanche matin.

Agréez, monsieur et cher camarade, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Comité : *Le président*, G. FAVEY, lieut.-colonel ;  
*Le secrétaire*, E. RUFFIEUX, capitaine.

NB. — Les cartes de fête peuvent être demandées en retournant l'avis à M. le capitaine Ruffieux, ou réclamées à l'hôtel des Alpes, à Bulle, le samedi à l'arrivée.

Pour les logements, s'adresser également à l'hôtel des Alpes.

Eventuellement, le comité organisera un train spécial pour le retour, partant de Bulle à 5 heures et permettant à chacun de rentrer le même soir.

*Programme de la réunion annuelle des officiers vaudois, à Bulle,  
les 9 et 10 juillet 1887.*

Samedi 9 juillet. — Reconnaissance dès Palézieux-Gare et Territet sur Bulle, Albeuve et Montbovon. Arrivée à Bulle le soir.

Dimanche 10 juillet. — 8 h. Départ en chars pour Gruyère. — 9 1/4 h. Séance au château de Gruyère. Visite du château et collation. — 11 1/2 h. Départ pour Broc. — 1 h. Retour à Bulle et banquet à l'hôtel des Alpes.

Prix de la carte de fête. — 7 francs pour les deux jours ou 4 fr. 50 pour le dimanche seul.

Tenue. — Tenue de service avec casquette. La vareuse est autorisée pour la reconnaissance.

Cartes géographiques. — Carte générale au 1 : 250,000, feuille 3. Carte Dufour au 1 : 100,000, feuilles 12 et 17. Carte vaudoise au 1 : 50,000, feuille 9.

Le programme ci-dessus put être réalisé dans toutes ses parties essentielles, sauf que la colonne-reconnaissance n° I, n'ayant pas réuni suffisamment d'adhérents, par défaut relatif de pittoresque en regard des deux autres, fut supprimée.

En revanche la colonne Jaman, sous le commandement de M. le lieut.-colonel Favey, réunit 18 participants, et la colonne Châtel-St-Denis 7, sous le commandement de M. le lieut.-colonel Camille Favre, de Genève.

Ces reconnaissances se firent sur la base de la supposition générale ci-après :

Les hostilités ont éclaté entre la Suisse et la France.

L'armée suisse (élite) est mobilisée et se concentre avec le gros sur la ligne de l'Aar. La II<sup>e</sup> division est réunie dans les environs de Morat. La I<sup>r</sup>e division a été rassemblée sur l'Orbe-Venoge (trouée d'Echallens).

La landwehr a été également mobilisée. La brigade d'infanterie de landwehr I, avec des armes spéciales, occupe le Bas-Valais, du lac à St-Maurice ; les bataillons de landwehr 11 et 12 sont à Martigny, surveillant les passages de la Tête-Noire et du col de Balme.

Le régiment d'infanterie de landwehr 3, le bataillon de fusiliers 10 et le bataillon de carabiniers 1 avec deux batteries d'artillerie de montagne sont attachés à la I<sup>r</sup>e division et viennent d'être mobilisés ; ils sont destinés à surveiller le littoral et à maintenir les communications avec le corps d'occupation dn Bas-Valais.

Avant que la mobilisation complète de l'armée suisse fût terminée, l'ennemi est entré en force par les passages du Jura. Devant des forces supérieures, la I<sup>r</sup>e division reçoit l'ordre de se retirer sur Bulle, d'y prendre position de manière à défendre la route de Bol-

tigen, tout en menaçant la marche de l'ennemi qui pourrait se diriger sur Fribourg.

La 1<sup>re</sup> division doit se trouver le 8 juillet au soir à Oron et environs et marcher le lendemain par Semsales-Vaulruz sur Bulle où le bataillon du génie l'a précédée et travaille à des ouvrages de défense avec l'aide du landsturm de la contrée.

Le bataillon de carabiniers 1 landwehr et le bataillon de fusiliers 10 élite avec une batterie de montagne et une section de signaleurs sont à Palézieux.

Le régiment d'infanterie 3 landwehr, une batterie de montagne et une section de signaleurs sont à Montreux et environs.

Le 8 juillet, l'avis parvient que l'ennemi a reçu de nouveaux renforts et qu'il marche soit sur Echallens-Moudon, soit sur Lausanne. Dans l'après-midi on apprend en outre que les passages du Bas-Valais ont été forcés, que la 1<sup>re</sup> brigade landwehr a été obligée de céder devant des forces supérieures et de se retirer par la route des Mosses ; le commandant de la 1<sup>re</sup> brigade a l'intention de prendre position à Leysin avec ligne de retraite sur Château-d'Œx ; de petits détachements vont occuper le col d'Ayerne et le col de Chaude.

Dans ces circonstances le commandant de la 1<sup>re</sup> division ordonne de hâter la retraite sur Bulle.

Le détachement de Palézieux reçoit l'ordre de se retirer par Châtel-St-Denis et Albeuve.

Le détachement de Montreux reçoit l'ordre de se retirer par le col de Jaman sur Montbovon.

L'ordre parvient à chacun de ces détachements à 4 heures du soir.

Les chefs de détachements prendront les mesures nécessaires pour la marche du lendemain, défendront énergiquement les passages et feront exécuter les travaux de défense nécessaires.

Favorisées par un temps rafraîchi de beaux nuages, les deux reconnaissances s'accomplirent de la manière la plus correcte et la plus agréable. La sous-section de Montreux avait courtoisement soigné le service des vivres et liquides aux étapes des Avants et du col de Jaman, et les truites de la Sarine fournirent d'abondants compléments de Montbovon à Bulle. Le soir, la charmante capitale de la Gruyère réunit dans ses murs, notamment à l'hôtel des Alpes, des officiers vaudois et fribourgeois, contents de leur journée et heureux de passer ensemble quelques heures de franche cordialité.

Le lendemain, grands renforts par tous les trains du matin, de Lausanne, de Fribourg, de la Broie. Une colonne d'une douzaine de voitures emmène les officiers à l'assemblée générale dans l'antique et beau château de Gruyère, un des types les mieux

conservés des temps féodaux, grâce aux sacrifices intelligents des derniers propriétaires, M. Bovy et son successeur M. Balland, tous deux genevois.

A l'entrée du manoir les officiers sont gracieusement reçus par M. Balland, qui les introduit sur la terrasse. Là les attend une appétissante collation. Les grands tilleuls qui l'ombragent forment, pour l'heure, un opportun couvert contre la pluie qui commence à se mettre trop largement de la partie. Cela ne trouble en rien la journée. La séance générale n'en devient que plus intéressante. Elle est transférée dans la saile des chevaliers, où elle offre autant d'attrait aux yeux qu'aux oreilles.

M. le lieut.-colonel Favey l'ouvre à 9 heures par la lecture du rapport annuel sur la marche et les travaux de la section vaudoise. Cette lecture est suivie de la critique d'un mémoire sur une position fortifiée (à Chamblon), qui obtient un prix de 30 fr. gagné par la section d'Yverdon-Grandson.

Viennent ensuite les rapports sur les reconnaissances de la veille, et tout le reste, gentiment relatés par une correspondance de la *Gazette de Lausanne*: « M. le lieut.-colonel Favey, dit ce récit, expose les résultats de la reconnaissance qu'il a dirigée la veille par le col de Bellechaux. M. le lieut.-colonel Favey en fait autant pour celle qui a exploré le passage de Jaman. Il termine son rapport par le desideratum, appuyé par M. le colonel-divisionnaire Ceresole, que la route des Avants à Allières, dont l'importance stratégique est considérable, soit construite à bref délai; l'assemblée sanctionne ce vœu par un vote unanime.

» M. le lieut.-colonel Favey fait ensuite une intéressante conférence sur les destinées du château de Gruyère et sur l'importance actuelle des positions de Gruyère, de Broc, etc., au point de vue de la défense du pays. M. le colonel Lecomte y joint quelques observations intéressantes, après quoi l'assemblée passe au vote fédéral sur les brevets d'invention. Cette opération démocratique a sans doute plongé les mânes des comtes de Gruyère dans un étonnement sans bornes.

» M. Balland nous fait ensuite les honneurs de leur féodale demeure, aujourd'hui la sienne, et il nous convie enfin à une nouvelle collation, au cours de laquelle M. le lieut.-colonel Favey lui offre, au nom des officiers vaudois, un modeste souvenir, expression bien imparfaite de leurs sentiments de profonde reconnaissance pour l'hospitalité si cordiale du châtelain de Gruyère.

» A 12<sup>1/2</sup> h. on reprend le chemin de Bulle où un excellent banquet nous attend à l'hôtel des Alpes : rien du veau froid des cantines de fête, M. Weber s'est vraiment surpassé. Aussi voit-on dès le début les visages s'épanouir, l'entrain devenir général ; au dessert les langues se délient et il pleut des discours, tandis que, dehors, le temps se rassérène. Impossible de rappeler les noms de tous les orateurs :

» M. le colonel Lecomte boit à la patrie, M. le colonel Ceresole aux autorités et officiers fribourgeois. MM. les lieutenants-colonels Reynold et de Zurich lui répondent en termes excellents. M. le colonel Coutau boit aux deux divisions romandes et à leur union. M. le major de Meuron porte un toast très applaudi aux armes spéciales et à la solidarité de toutes les armes, que des fêtes comme celle-ci aident à réaliser.

» La fanfare de Bulle joue sous les fenêtres les morceaux les plus entraînantes de son répertoire.

» Bref, sous la spirituelle direction du major de table, M. le premier lieutenant Chavannes, le banquet, arrosé d'un fameux Villeneuve offert par les autorités, se prolonge fort tard, sans que l'entrain faiblisse un seul instant. Une collecte faite en faveur des sinistrés de Zoug produit la jolie somme de 150 fr.

» Le reste de la journée est consacré à visiter la ville et ses environs ; enfin le dernier train emporte dans leurs foyers les officiers vaudois qui conserveront tous le meilleur souvenir de l'excellent accueil que leur ont fait leurs camarades fribourgeois.»

## SOUS-SECTION DE LAUSANNE.

*Conférences militaires*<sup>1</sup>.

Dans sa seconde conférence, qui a eu lieu le mercredi soir 11 mai, M. le colonel divisionnaire Ceresole a complété son exposé sur la mobilisation.

Après avoir passé rapidement en revue ce qui a trait à l'historique de cette question dans notre pays, il s'est arrêté longuement sur notre ordonnance de mobilisation actuelle du 18 novembre 1884, en 16 pages et 22 tableaux, sans compter les annexes et ordonnances complémentaires.

Basé sur ces documents, M. le colonel divisionnaire Ceresole a exposé les divers moyens que nous avons pour mettre à exécution l'ordre de mobilisation et ceux subséquents de concentration. Il en ressort que de grands progrès ont été faits. Si des jours critiques se

<sup>1</sup> Voir notre dernier numéro, p. 276-284.

présentaient pour la Suisse, il y a lieu de croire que tout ce qui pouvait être prévu et organisé à l'avance a été préparé très consciencieusement.

La nature spéciale et confidentielle du sujet nous empêche malheureusement de donner un compte-rendu plus détaillé de cet intéressant exposé.

---

## BIBLIOGRAPHIE

F.-C. Philips, *Comme dans un miroir*, traduit de l'anglais par Marie-Anne de Bovet (librairie de la *Nouvelle Revue*). — Marquis de Castellane, *Désenchantée*, 1 vol. (*Nouvelle Revue*). — *La Société de Paris*, par le comte P. Vasili. 1<sup>er</sup> volume, Le grand monde (*Nouvelle Revue*). — Georges Bastard, *Armée de Châlons, Sanglants combats* (Paul Ollendorff). — Comte E. de Kératry, *A travers le passé*, souvenirs militaires (Paul Ollendorff). — Lieut.-colonel de Vatry, *Théorie de la grande guerre du général Clausewitz*. Tome III (Baudoin et Cie). — Mühlhaupt, *Nouvelle carte militaire et routière de la zone frontière franco-allemande*. — *Carnet de mobilisation de l'armée française*. Paris 1887. — Commandant Mougin, *Les nouveaux explosifs et la fortification* (G. Masson). — *Les fortifications de la Meuse*. Extrait du Journal de Liège. — *Règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie belge*. Ecoles du soldat, de compagnie, de bataillon et de régiment. 3 vol. reliés, petit in-8 d'environ 150 pages, avec figures et planches. Bruxelles, 1886. Imprimerie militaire Guyot. — H. de Flètres, *L'éducation de l'infanterie française (Spectateur militaire)*.

La langue française est-elle si pauvre en romans que pour apaiser le lecteur affamé il faille recourir à des traductions ? On ne l'aurait pas cru. S'il s'agissait de chefs-d'œuvre, ce serait le cas assurément de dire qu'il n'y a pas de frontières pour les choses de l'esprit. Mais vraiment M<sup>me</sup> de Bovet n'a pu s'imaginer que le roman qu'elle a mis en français dépasse la moyenne du genre. *Comme un miroir* est le journal d'une aventurière qui ne demanderait pas mieux que de redevenir honnête femme et d'aimer tranquillement et même passionnément un troisième mari, « si elle n'était comme une marionnette aux mains d'un de ces capitaines perdus de dettes et d'honneur, comme il en existe beaucoup trop chez nos voisins », dit la *République française*. La pauvre femme ! il ne lui reste qu'à se tuer. Tout cela est écrit dans un style vif et enjoué.

On peut adresser le même compliment, quant à la forme, à *Désenchantée*, de M. de Castellane ; pour le fond ce roman très-mouvementé nous offre cet intérêt particulier qu'une partie de la scène se passe dans notre pays.